

# Gouesnac'h: S'investir pour l'avenir

## Liste conduite par Gildas GICQUEL

### Élections Municipales du 23 mars 2014

Des grandes promesses électorales ! Volontairement, nous ne vous en ferons pas. Les expériences du passé nous ont montré que trop souvent, elles n'aboutissent pas. Soyons **HONNETES ET REALISTES** !

#### Pourquoi ?

La situation budgétaire de la commune ne permet pas d'envisager des projets importants, d'autant que les dotations d'État et les subventions vont diminuer ces prochaines années.

De plus, lors du dernier mandat, plusieurs dépenses ont été effectuées précipitamment sans budgétisation ni réelle concertation avec le conseil municipal. Ce fut, par exemple, le cas pour la mise en place des temps d'activités périscolaires qui concerne seulement l'école publique et la création d'un centre de loisirs pour un coût de 176 000 euros par an. Ces nouvelles dépenses vont diminuer les disponibilités financières de la commune.

**Diagnostiquer, Évaluer, Concerter, Budgétiser**, nous apparaissent comme des phases indispensables et nécessaires à la mise en application d'un projet.

De plus, en cette période de forte pression fiscale pour les particuliers et les entreprises, notre souhait est de maîtriser les dépenses et de les rationaliser pour ne pas avoir recours systématiquement à l'impôt.

#### Soyons cohérents et lucides,

#### tout en étant réactifs !

## Quels seront nos engagements ?

### ➤ Jeunes, adolescents : Prévenir plutôt que Réprimer

La jeunesse de Gouesnac'h doit être associée aux projets qui la concerne.

**Donner** la parole aux enfants et adolescents afin de diagnostiquer leurs besoins, attentes et doléances qui sont certainement légitimes et qui méritent d'être écoutées.

**Comment ?** En leur donnant les moyens de **s'exprimer** par la création d'un conseil municipal des jeunes et par le biais du bulletin municipal où un espace pourrait leur être réservé. Nous serons là pour les accompagner dans leurs démarches afin de **construire ensemble** les projets qui les préoccupent.

Des équipements sportifs de plein air comme un **espace multisports** ainsi qu'un lieu de rencontre sont des projets réalistes pour les jeunes.

### ➤ École :

**Redonner** au Groupe Scolaire de l'Odét sa fonction éducative. Du fait de l'installation du centre de loisirs dans l'enceinte du groupe scolaire, l'école maternelle ne dispose plus aujourd'hui que d'un espace très restreint, ce qui diminue la qualité d'accueil et d'enseignement. **Transférer** le centre de loisirs vers un autre espace est incontournable.

### ➤ Patrimoine et Bâtiments communaux :

L'aménagement du bourg, étalé sur deux mandats, avec des dépassements de budget importants a contraint la commune à diminuer les investissements.

Les locaux des agents techniques n'ont jamais été remis aux normes d'hygiène actuelles, la mairie ne possède pas assez de bureaux pour accueillir les différents intervenants, la rénovation de la toiture de l'église a été arrêtée, le restaurant communal n'a pas bénéficié des travaux acoustiques nécessaires au confort des enfants et du personnel, la mise en conformité selon la loi sur le handicap réglementant l'accessibilité des locaux n'est pas en cours d'application... . Nous nous engageons à y remédier au mieux.

La salle multifonctions tant promise depuis plusieurs mandats reste toujours d'actualité. Au vu des finances actuelles, il ne nous semble pas honnête et judicieux de prendre un engagement ferme pour les 6 années à venir.

**Il faudra donc trouver rapidement d'autres solutions pour les associations.**

**Déplacer** la bibliothèque municipale dans les locaux de l'O.P.A.C. en partie acquis par la commune. Elle participera à l'animation du bourg et comprendra une salle de rencontre gérée par les associations.

Cela libérera un espace pour le centre de loisirs et rendra l'ancienne garderie disponible pour recevoir les activités des associations.

Construire une salle adjacente au restaurant municipal, permettant de mutualiser les espaces techniques, est une solution envisageable à moindre coût.

### ➤ Loisirs, accueil, tourisme, cadre de vie :

La commune bordée sur trois côtés par l'Odette, un atout majeur, est préservée mais est également pénalisée par son insularité. Le tourisme de masse et l'installation d'entreprise ne peuvent pas être des objectifs réalistes. Néanmoins les Gouesnachais attendent une amélioration de leur cadre de vie.

### Comment ?

- **En Poursuivant** les négociations en cours avec les communes voisines et les propriétaires afin de créer de nouveaux **Sentiers de randonnées pédestres** avec des liaisons intercommunales.
- **En Sécurisant** le bord des routes comme l'entrée du bourg, route de Quimper (entre le Carpont et l'entrée du bourg) en réalisant un aménagement pour les piétons et cyclistes empruntant cette portion de voie.
- **En Inscrivant** au PLU des **espaces réservés** afin de pouvoir créer de nouveaux sentiers.
- **En poursuivant la réflexion sur le schéma vélo.** Son but est de permettre des déplacements en famille sécurisés sur l'ensemble du canton.
- **En remettant** en état les terrains de tennis et le plateau sportif.
- **En mettant en place un conseil des sages** car pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.
- **En créant un jardin partagé (ou jardins familiaux)** lieu d'échange et de contact inter générationnel.
- **En facilitant** l'ouverture d'un **lieu d'accueil de jour pour personnes en perte d'autonomie** afin de soulager les familles qui les entourent.

### ➤ Voirie :

Les extérieurs du bourg, délaissés ces dernières années, devront être **privilegiés**. Nous avons prévu un programme pluriannuel de curage des fossés. Nous solliciterons activement le Conseil Général pour la réfection de la route de Quimper à la sortie de bourg.

### ➤ Communauté des Communes du Pays Fouesnantais. (C.C.P.F) :

La C.C.P.F. est intervenue pour les enfouissements de réseaux. Mais pour beaucoup de Gouesnachais l'installation de lampadaires sur des portions de routes non utilisées par des piétons semble une aberration. La **sécurisation** des accès aux abris bus (éclairage par alimentation solaire) fréquentés au quotidien par les collégiens et lycéens aurait été plus judicieuse. Une réflexion avec la C.C.P.F doit être engagée.

Un réel esprit communautaire doit également s'instaurer en Pays Fouesnantais avec des projets profitant à l'ensemble des communes. Les services de l'état, apportant des aides aux petites communes, sont peu à peu supprimés. La prise en charge par la C.C.P.F est une solution incontournable.

### ➤ Urbanisme :

Le Plan Local d'urbanisme (PLU) ne nous laisse que peu de marge de manœuvre sur la future urbanisation du territoire. Il devra cependant définir les grandes orientations en matière d'occupation de l'espace (habitat, infrastructures, espaces réservés...) pour les dix années à venir.

Ce PLU, mis en sommeil pour des raisons électorales, devra être finalisé. Le caractère spécifique de la commune sera privilégié.

### ➤ Préparer l'avenir :

- Faire des acquisitions foncières.
- Faire des réserves financières en prévision d'investissements futurs.
- Amorcer l'aménagement de l'espace jouxtant le restaurant municipal.
- Engager une étude adaptée pour la réalisation de la salle multifonctions.

### ➤ Démocratie municipale :

Le maire ne doit pas être le seul décideur. L'équipe municipale dans sa totalité, doit être tenue informée des projets afin d'y être actrice.

Nous nous attacherons à réinstaurer un climat de confiance au sein du personnel municipal.